



Haute-Saône

Communiqué de Presse

Mairie de Frotey les Vesoul / 24 Mars 2020

Mesures dans le cadre du COVID-19

Depuis plusieurs jours et face à la crise sanitaire sans précédent que nous avons à subir, les élus et les personnels de la Mairie sont mobilisés.

Tout d'abord, la priorité a été de poursuivre l'accueil des enfants de personnels soignants dans la structure périscolaire de la Commune ainsi qu'à l'école.

A présent, nous souhaitons maintenir un lien avec l'ensemble des habitants et principalement avec les personnes fragiles, isolées ou en état de souffrance.

Pour ce faire, toute personne concernée peut se signaler soit sur le site internet de la commune [ww.frotey-les-vesoul.fr](http://www.frotey-les-vesoul.fr) rubrique « contact » ou par téléphone au 03 84 75 07 45 (mairie).

Nous demandons aux habitants qui souhaitent être tenus informés des mesures et de l'actualité communale durant cette période de crise sanitaire de bien vouloir s'enregistrer soit sur le site internet de la commune www.frotey-les-vesoul.fr rubrique « recevoir les actus » soit d'utiliser l'application gratuite PanneauPocket sur son smartphone.

Le Maire précise que les masques non réquisitionnés ont été distribués au personnel soignant du village.

Vous pouvez compter sur notre soutien et notre mobilisation.

Le Maire et son Conseil Municipal